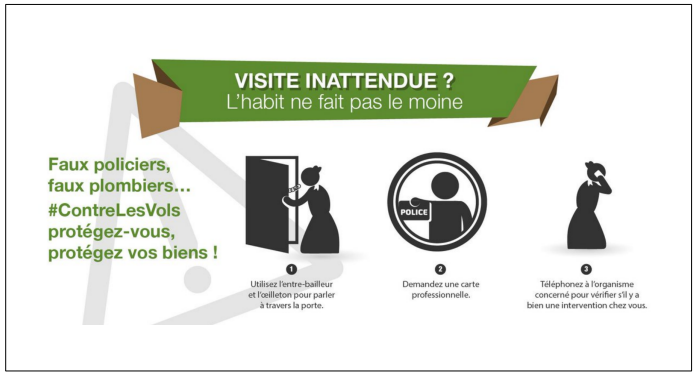



## *Prévenir les vols par ruse ou à la fausse qualité c'est :*

- ***Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile n'ouvrez pas votre porte.***
- ***Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité de la poste ou de tous autres services connus, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.***
- ***Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre-appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez-vous.***
- ***Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant contactez la police ou la gendarmerie.***
- ***Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.***

# Une visite à votre domicile !!!




***Si vous êtes victime :***

***- N'opposez aucune résistance votre vie est plus précieuse que vos biens.***

***Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.***

***- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.***

**COMPOSEZ LE 17**

**Groupement de Gendarmerie du Finistère**

* *
*

# SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SÉCURITÉ

**Ma Sécurité**
Application grand public

**Cellule de Prévention Technique de la Malveillance**

12, place de la Tour d'Auvergne
29000 QUIMPER

cptm.ggd29@gendarmerie.interieur.gouv.fr

# 7 Astuces
## ... pour éviter les vols par ruse

**Ne donnez jamais d'argent, ni de code secret...** *un policier ou un employé ne vous demandera jamais d'argent, ni de code secret, ni où vous cachez vos valeurs.*

**Gardez les numéros utiles sous la main...** *police, pompiers, numéros des compteurs, personne de confiance, etc.*

**Entretenez votre réseau social...** *sachez à qui demander de l'aide autour de vous !*

**Vous avez le droit de dire NON !** *Vous n'êtes jamais obligé de laisser entrer quelqu'un chez vous, pas même un policier. En cas de doute n'ouvrez pas, demandez un nouveau rendez-vous et faites vous accompagner d'un proche.*

**Vérifiez qui sonne avant d'ouvrir...** *utilisez un (vidéo) parlophone, un judas, un entrebâilleur ou un code sonnette.*

**Soyez attentif au logo et à l'uniforme...** *chaque métier porte une tenue spécifique, ayez en tête la tenue officielle.*

**Exigez la carte de service...** *un policier ou un employé qui se présente chez vous dispose toujours d'une carte de service. S'il n'a pas de carte de service ou en cas de doute, refusez l'accès.*

